

## MÉMOIRE POUR LE BAPE

JUILLET 2016

### Réfection des berges et murets à Boucherville

Le cadre exceptionnel dans lequel ont lieu les travaux de réparation des murs de soutènement des rives de Boucherville mérite une approche sensible et très respectueuse de ce secteur riverain. Il s'agit ici du secteur patrimonial de Boucherville et d'une rive qui accueillit il y a 350 ans Pierre Boucher, un des fondateurs du Québec d'aujourd'hui.

Le double parc riverain Laramée-Lacaille, sections 3 et 4 du projet, s'avère être situé au centre même du secteur villageois, à l'intérieur du périmètre de l'aire protégée de l'église patrimoniale Sainte-Famille.

En observant les photos anciennes du début du XX siècle, on remarque que les rives en pente et enrochées de la section Laramée (3) donnaient directement accès au fleuve. Il serait souhaitable de simplement restaurer l'enrochement actuel. La détérioration de la section aval est due uniquement à l'intervention de jeunes qui depuis plusieurs années s'exercent au système du levier. La preuve en est qu'on retrouve sur la rive quelques grosses roches devenues bancs ou ronds de feu de camp. Quant à elle, la section des monuments demande une évaluation plus pointue des causes de l'affaissement.

Le parc Lacaille (section 4) avec son muret de ciment datant de quatre-vingts ans, témoigne d'une manière de faire du début de l'ère industrielle tout comme l'architecture des maisons de style boom-town qu'on retrouve abondamment dans le village. Parmi les éléments qui le caractérisent, on note une plus grande profondeur que celle du parc Laramée. Elle a favorisé un couvert végétal plus important d'arbres matures qui encadrent et magnifient la vue sur le fleuve et ses couchers de soleil. La ceinture de protection qui l'entoure, du fait de sa hauteur minimale et de la légèreté de sa double corde d'acier, permet un accès visuel complet sur l'eau.

**C'est l'importance de préserver cette rambarde de sécurité de la section 4 qui fait l'objet principal de notre intervention.**

Comme les travaux de cette section ne portent que sur la consolidation du mur, il serait sûrement possible de ne pas enlever la rambarde de sécurité actuelle durant le maçonnerie de restauration. Nous savons qu'une fois déplacée, il serait impossible de la remettre en place à cause des nouvelles normes de sécurité du code du bâtiment.

La clôture de remplacement proposée altérerait grandement le charme du parc en privant le regard de la fluidité qui existe présentement entre la terre et l'eau si proche. Bien que la rambarde existante ne soit pas un objet patrimonial de grand intérêt en soi, elle a l'avantage de sa simplicité, rappelant les amarres et les câbles de bord de mer. Mais surtout et c'est là son plus grand atout, elle laisse toute la place au paysage car elle ne fait que ceinturer discrètement le parc au lieu de le clôturer comme le projet le propose. La vue sur le fleuve, grandiose quand elle reflète le ciel coloré du soir, est entière d'une rive à l'autre quels que soient l'angle et la

position plus ou moins assise ou allongée qu'on privilégie; ce que ne permettrait pas une barrière grillagée ou à barreaux aux nouvelles normes de hauteur qui donnerait de plus un effet d'encagement de l'espace.

Par ailleurs, l'esprit ludique et imaginaire, stimulé par ce lieu largement ouvert, non apprêté ou dédié à une activité précise, procure énormément de bien au psychisme. Les jeunes familles qui le fréquentent y enseignent naturellement la prudence à leur enfants. Combien de jeunes et de plus âgées dont nous sommes, vont s'asseoir l'autre côté de la clôture" les pieds ballants au bout du quai" comme dans la chanson. Ce bonheur mérite bien une entorse à la sacro-sainte sécurité. Il n'y a jamais eu d'accident depuis les trente-cinq ans que nous le fréquentons, ni avant semble-t-il.

N'est-ce pas ce bonheur goûtant la liberté qu'on retrouve ailleurs dans le monde en marchant sur les quais non clôturés de Paris, de Lisbonne, de Rome, ou de La Canée en Crète ? Le simple fait d'imaginer ce que deviendrait Venise si on y appliquait notre code de sécurité donne le frisson. La façon de faire ancienne de cette rambarde témoigne ici d'une mentalité d'un temps déjà lointain et l'expérience de beauté vive qu'elle garantit mérite qu'on fasse l'effort de la préserver comme un legs.

Boucherville est une ville où la qualité de vie est une valeur importante. Ce parc du secteur patrimonial, un peu hors du temps, nous convie, sans qu'on en ait toujours conscience, à une détente de l'esprit réparatrice et nourrissante pour notre santé mentale.

### **Éclairage**

Nous considérons que le nombre des lampadaires des deux sections du parc Laramée- Lacaille fournit un éclairage suffisant; leur position idéale, éloignée du parapet, permet la vue nocturne du fleuve sans éblouissement inopportun. Garder leur nombre et leur position inchangés éviterait d'accentuer la pollution lumineuse et visuelle du lieu, les éléments de mobilier urbain étant déjà très nombreux pour l'espace restreint. Aux soirs des belles saisons la pénombre du parc en accentue le caractère intime et le goût du silence. Des qualités rares à conserver dans ce lieu public exceptionnel.

Merci de votre attention.

Martine Forest  
Suzanne Binet-Audet